



Abonnez-vous  
gratuitement  
aux BSV de la  
région Occitanie

### A retenir

- MILDIU** Sorties sur jeunes feuilles. Préservez le feuillage sain pour une bonne maturation.
- VERS DE GRAPPE** Vol en cours. Surveillez les pontes.
- BLACK-ROT** Peu d'évolution des symptômes. Une vigilance doit être maintenue sur les parcelles non vérées et avec des symptômes.
- FLAVESCENCE DORÉE** T3 sur analyse de risque : 27 juillet-10 août. Éliminez les pieds contaminés et signalez-les à la Maison des Vins

### MÉTÉO

#### • Prévisions du 2 au 7 août 2017

	Mer 2	Jeu 3	Ven 4	Sam 5	Dim 6	Lun 7
Températures	18 - 37	20 - 34	19 - 35	18 - 33	17 - 27	16 - 28
Tendances						

### STADES PHENOLOGIQUES

La véraison progresse toujours lentement.

Sur les situations les plus précoces, elle atteint 80 % de baies vérées (ex : Sauvignon, Gamay ...); mi-véraison dans de nombreuses situations (Gamay, Syrah, Duras, Ondenc...) et début véraison pour les plus tardifs (Fer, Mauzac, Cabernets...)

### MILDIU (*Plasmopara viticola*)

#### • Situation au vignoble

Nouvelles sorties sur jeunes feuilles suite aux pluies des 19 et 24 juillet. On n'observe pas d'impact sur les grappes.

A l'exception de ces sorties, la situation évolue peu, hormis quelques repiquages sur feuilles, sur les parcelles déjà atteintes.

#### Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution  
ISSN en cours

#### Comité de validation :

Chambre d'agriculture du  
Tarn, Chambre régionale  
d'Agriculture d'Occitanie,  
DRAAF Occitanie, Vinovalie  
Cave de Rabastens



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

## • Données de la modélisation

**x Potentiel Système :** Calcul à partir des données radar : Cestayrols, Cunac, Lisle, Puycelsi, Rabastens, Rivières ; et de stations météo fixes : Cadalen.

**Situation J-7 à J :** Des pluies ont été enregistrées sur tout le vignoble les 24 et 25 juillet mais de hauteurs différentes. Ces pluies permettent de maintenir la pression à la hausse sur les secteurs les plus arrosés : elle demeure encore et toujours moyenne à forte

Des contaminations de masse sont modélisées le 24 juillet sur les secteurs de Cunac et Lisle et le 25 juillet sur les secteurs de Cunac et Puycelci (secteurs les plus arrosés à ces dates). Les symptômes issus de ces contaminations devraient être visibles depuis le week-end.

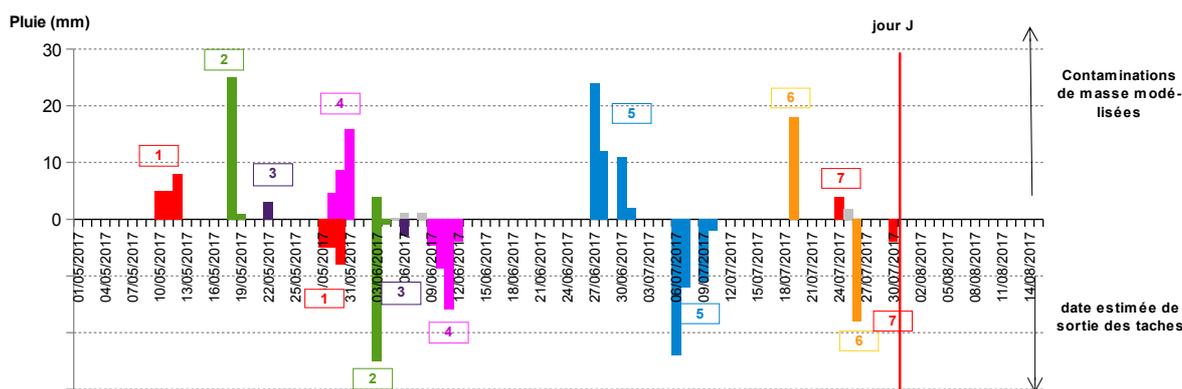
Sur les autres secteurs, les pluies enregistrées n'ont pas été suffisantes pour engendrer la modélisation de contamination de masse.

**Simulation J à J+10 :** La semaine étant annoncée comme plus sèche, cela devrait permettre au risque de contamination par le mildiou d'être en baisse sur l'ensemble des secteurs. Le risque de contamination par le mildiou devrait cependant demeurer fort sur une majorité de secteurs à l'exception de Sénouillac où il deviendra faible et Rabastens où il deviendra moyen.

Le seuil pour engendrer des contaminations de masse reste encore à 3-4 mm sur la majorité des secteurs sauf à Sénouillac où 10 mm cumulés (par exemple 5+5 mm) sont nécessaires.

### **Mildiou : Synthèse des épisodes contaminants – Calculs au 31/07/2017 pour la zone Gaillac**

**Synthèse réalisée à partir des données de la modélisation et des suivis de parcelles du réseau de surveillance :**



Les données de la modélisation permettent d'identifier les pluies contaminantes et les suivis en parcelles confirment les dates de sorties de taches.

La contamination de masse et la sortie des taches correspondante sont identifiées par une couleur et un numéro identiques  
La hauteur des histogrammes est proportionnelle à la hauteur de la pluie contaminante  
numéros encadrés = sortie de taches confirmées par les observations sur le réseau de surveillance

**Évaluation du risque :** des sorties sont observées sur feuilles suite aux pluies du 19 juillet et du 24 juillet.

La semaine s'annonce sèche mais la pression est forte : il convient donc de rester vigilant et de surveiller l'évolution des prévisions météorologiques afin de préserver un feuillage sain.

En présence de symptômes, le risque de repiquages est important, même en l'absence de pluies significatives, car une faible pluie ou même une rosée importante assurant la présence d'un film d'eau sur le feuillage peut suffire à générer des contaminations.

**Mesures prophylactiques :** En présence de symptômes sur jeunes feuilles, un rognage léger peut permettre de limiter l'évolution du pathogène en empêchant les repiquages vers les grappes et le bas de la végétation.

## BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

### • Situation au vignoble

Peu d'évolution cette semaine : seules quelques baies isolées présentent des symptômes encore frais. Les sorties précédentes ont séché.

**Évaluation du risque** : A la véraison, la sensibilité des grappes à de nouvelles contaminations diminue. Sur les parcelles indemnes, le risque de voir la maladie se développer devient nul.

Pour les situations les plus tardives (véraison non engagée) et en présence de symptômes, il convient de rester vigilant au risque de nouvelle contamination.

Par ailleurs, les pluies du 19 et 24 juillet pourraient avoir généré des contaminations. Il convient de rester vigilant à l'éventuelle sortie de symptômes cette semaine.

## OÏDIUM (*Uncinula necator*)

### • Situation au vignoble

La majorité des situations qui était saine, le reste. Néanmoins, progression des symptômes sur feuilles même sur des parcelles peu impactées jusqu'à présent.

Dans les situations les plus sensibles, les fréquences d'attaques sur feuilles et grappes sont ponctuellement importantes. Des éclatements de baies sont aussi observés (cf photo ci-contre).

**Évaluation du risque** : Après la fermeture de la grappe **ET** en l'absence de symptômes, le risque de progression de la maladie est nul et il devient inutile d'intervenir.

Dans les situations les plus sensibles, où des dégâts significatifs sur feuilles et/ou grappes seraient présents, l'état sanitaire pourrait encore se dégrader dans le courant de la véraison.

**Mesures prophylactiques** : Il est important d'assurer une meilleure aération et exposition des grappes pour limiter les situations favorables au développement du champignon (effeuillage, éclaircissage).



Grappe de Syrah avec éclatement des baies - CA81

## BOTRYTIS (*Botrytis cinerea*)

### • Situation au vignoble

Les 1ers foyers observés les semaines précédentes sèchent. Pour l'instant, aucune progression de la maladie n'est observée. A ce jour on ne constate pas de progression significative des dégâts existants.

**Évaluation du risque** : Il convient de rester vigilant à l'évolution de l'état sanitaire de vos parcelles. La véraison est un des stades clé dans la gestion du Botrytis.

**Mesures prophylactiques** : Ne négligez pas l'efficacité de la prophylaxie pour gérer le risque Botrytis :

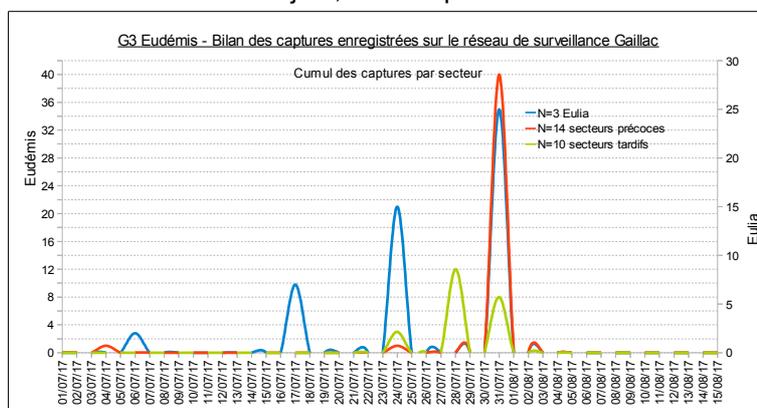
- maîtrise de la vigueur,
- aération des grappes et la création d'un microclimat défavorable au champignon,
- limitation des portes d'entrée par une bonne gestion du risque vers de grappe et oïdium.

## VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana*)

### • Situation au vignoble

Le vol d' Eulia se poursuit.

Les captures d'Eudémis s'intensifient. A ce jour, aucune ponte n'est observée.



### • Données de la modélisation

La deuxième génération achève son développement. Le modèle repère un début de vol ainsi qu'un frémissement pour le dépôt des pontes.

Données au 31 juillet Zone Gaillac	G2				G3	
	% L3	%L4	% L5	% Nymphe	% Adultes	% oeufs
Senouillac	100	100	100	76,5	13,9	0,5
Castanet	100	100	90,5	65	2,5	0,01

**Évaluation du risque** : Le vol de G3 est en cours. Le début de la période de ponte est imminent mais à ce jour, aucune ponte n'a été observée. Surveillez vos parcelles.

La troisième génération est généralement plus impactante en terme de dégâts et d'altération de la qualité de la récolte. Sa gestion peut être raisonnée dans les situations où un dépassement du seuil de nuisibilité a été observé en fin de G2.

**Seuil de nuisibilité fin de G2** : 10 perforations pour 100 grappes

## CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

**Situation au vignoble** : les populations larvaires demeurent faibles dans une majorité de situations. Ponctuellement quelques dégâts de grillure sont observés.

**Évaluation du risque** : Surveillez vos parcelles.

**Seuil de nuisibilité** : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

**Mesures prophylactiques** : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

## CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE

---

### • Situation au vignoble :

Les dégâts sont visibles et parfois en quantité non négligeable. Il convient de repérer les pieds contaminés, de les arracher et de les signaler à la Maison des Vins.

**Évaluation du risque :** Toutes les modalités de lutte sont disponibles dans la note technique : [http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/communiqu\\_e\\_T3\\_cle8fdde5.pdf](http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/communiqu_e_T3_cle8fdde5.pdf)

Le créneau optimal pour le positionnement du T3 adulticide est du **27 juillet et 10 août** (rappel : ce T3 est optionnel dans nos vignobles et soumis à évaluation du risque).

**ATTENTION : Communes avec foyers avérés ou en cours d'identification : Castelnaud de Montmiral (2016), Montels/Broze (2017). Dans ces communes (voire les communes limitrophes), un T3 semble requis. Pour un état des lieux plus précis des autres situations rapprochez vous des équipes de prospection.**

**La présence de vignes abandonnées peut aussi être un facteur de risque à prendre en compte.**

L'ensemble des éléments réglementaires sont disponibles sur le site de la DRAAF Occitanie : <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Nouvel-article.412>

***Le prochain BSV Vigne Gaillac paraîtra le mardi 8 août 2017***

### REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Tarn, la Cave de Labastide, la Maison des Vins de Gaillac, Vinovalie et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.